

# Réunions organisées à l'attention des élus

## Résumé des échanges -

---

-

Quelques remarques qui émanent de ce verbatim :

- **Constat 1 : Faible mobilisation des élus locaux.** Ces réunions à l'attention des élus ont moins mobilisé que les réunions à destination du monde agricole. (11 Mairies représentées sur les 81 invitées)
  
- **Constat 2 : On peut quand même relever la participation notable de**
  - o D'une élue du CR : (Bénédicte Martin, Union pour la Région)
  - o D'une élue du CD 84 (Antonia Dufour, FN)
  - o De la Sénatrice-Maire Marie-Pierre Monier (Vinsobres)
  - o De plusieurs représentants de syndicats de bassins
  - o De plusieurs représentants de COOP
  - o De plusieurs représentants d'ODG
  
- **Constat 3 : En revanche, une très forte implication des services de l'Etat sur ce sujet**
  - o Présence du Sous-Préfet de Carpentras
  - o Le DRAAF, qui a notamment dit que notre « *étude [est une] étape (...) absolument indispensable pour progresser pour ce projet fondamental pour l'avenir de ce territoire.* »
  
- **Constat 4 : suites à donner :**
  - o Très fort soutien des services de l'Etat qui ont conscience de l'urgence de ce projet pour le développement et l'avenir de ce territoire.
  - o Possibilité de mobiliser les services du Ministère de l'Agriculture via le DRAAF
  - o Besoin de sensibiliser d'avantage les élus locaux.
  - o Besoin d'identifier rapidement un Maitre d'Ouvrage pour réaliser les aménagements.

# 1. Réunion à Suze-la-Rousse, le 21/06/2017

- Introduction d'André BERNARD, Président de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse
- Présentation technique du projet par les Conseillers de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse

**Un participant** pose la question de la viabilité des forages dans le miocène

**Marc Chemouni, Chef de projet Eaux du Rhône, DDT de Vaucluse:** Il y a de plus en plus de conflits d'usages et d'effets de rabattement qui sont déclarés à la DDT

**Mireille Brun, Chargée De Projet De La Chambre D'agriculture De Vaucluse :** En dessous de 1000 m<sup>3</sup> : pas obligation déclarer prélèvement mais obligation déclarer ouvrage en mairie. Au-dessus de 1000m<sup>3</sup> : faire une demande d'auto de prélèvement à la DDT.

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse :** La fermeture des forages était déjà une menace en 2003 par le courrier de l'agence de l'eau, et ce, peu importe l'usage. Certains prélèvements pourront quand même être autorisés s'ils sont bien faits. Mais il ne faut pas que ça pollue la nappe. Dans tous les cas, tout le monde ne pourra pas prélever dans le Miocène, ce n'est pas pérenne.

**Philippe Rollet, Coordinateur D'études De La Chambre D'agriculture De Vaucluse:** Le territoire agricole serait à sécuriser, sur le plan du foncier notamment. Mais ce n'est pas l'objet du Projet de Territoire. 44% du territoire est dédié à l'agriculture, ce qui en fait une zone très productive. Cela représente peu plus de 4000 exploitations agricoles, dont 500 en agriculture biologique. Près d'un Français sur quatre habite à moins de trois heures de camion. Il y a de la viticulture de qualité, avec des appellations emblématiques.

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse :** Inter-Rhône est très intéressé par le projet et pourrait contribuer à son financement. Même si aujourd'hui la viticulture marche très bien, il ne faut pas s'interdire de redévelopper certaines cultures qui ont été abandonnées. Il faut repenser tous les modes de distribution au niveau local. Aujourd'hui on a des salades et des abricots qui viennent parfois de très loin, ce qui est pénalisant.

**Un participant** souligne qu'il y a déjà des signes de sécheresse, alors qu'on est seulement le 21 juin. La vigne besoin d'eau, il y a des feuilles qui jaunissent.

**Un participant** avance que ce qui est bien, c'est que tout le monde reconnaît qu'il faut arroser les vignes. Il faut que le projet d'irrigation aboutisse pour que tout le monde puisse arroser.

**Un autre participant** insiste sur les avantages de l'irrigation, qui permet d'assurer la régularité de la production et la pérennité de la plante.

**Un participant** qui donne exemple du producteur de tomates sans eau, dans l'Hérault. Il y est parvenu après avoir sélectionné ses graines pendant des années.

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse :** Les prélèvements agricoles dans le Rhône, c'est un jour de débit moyen. Il faut bien sûr faire attention, mais il n'y a pas de raisons d'être alarmiste non plus.

**Mireille Brun, Chargée De Projet De La Chambre D'agriculture De Vaucluse:** Pour replacer ce sujet dans un cadre collectif, les canaux prélèvent 42 millions de m<sup>3</sup>, les forages 3 millions de m<sup>3</sup> et l'Approvisionnement en eau potable, 16 millions de m<sup>3</sup>. Les prélèvements AEP. On est tous logés à la même enseigne, et il faudra économiser près de 9 millions de m<sup>3</sup>. Les canaux d'irrigation sont visés,

mais tout le monde devra faire des efforts. A terme, l'Administration pourra imposer des restrictions de prélèvements.

**Liliane Blanc, Maire de Buisson et Présidente du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Aygues:** La transversalité est difficile à mettre en place. C'est difficile de faire circuler l'information entre les usagers.

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse :** Je m'adresse à un public d'élus. Ce projet, c'est celui d'une desserte en eau brute de tous les territoires, pour tous les usagers. Après, il faudra en estimer le cout. Une moyenne approximative pourrait de 15 000 € par hectare. Si le projet s'étend sur 15 000 hectares, cela représenterait un coût total de 225 000 000 €. Mais il ne faut pas se laisser écraser par ce chiffre. D'une part, le projet sera éligible pour recevoir jusqu'à 80% de subventions publiques. Pour le reste l'autofinancement sera à partager entre les usagers des 80 communes et nos partenaires privés. Ce projet, c'est celui de mettre en place un système qui permette de faire vivre ce territoire, et d'assurer l'avenir de l'agriculture. A Montpellier, les besoins en eau potable ont précédés ceux de l'agriculture dans l'émergence du projet Aquadomia. En Nord-Vaucluse / Sud-Drôme, les besoins émanent de l'agriculture, mais il faut aussi y greffer les villes.

**Un participant** s'inquiète de ce que vont devenir les ASA gravitaires si ce projet se réalise.

**Marc Chemouni, Chef de projet Eaux du Rhône, DDT de Vaucluse:** Si ce projet aboutit, l'eau du Rhône va prendre la relève. La question de la modernisation des réseaux sur l'Aygues est à poser. On ne sait pas du tout s'il y aura toujours de l'eau dans l'Aygues dans 20 ans. En 2013, une étude<sup>1</sup> menée par le Commissariat Général au Développement Durable<sup>2</sup> (CGDD) et Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux<sup>3</sup> (CGAER) a conclu de l'intérêt environnemental du projet, en considérant que l'on pouvait prélever jusqu'à 10m<sup>3</sup>/s dans le Rhône sans que cela ait un impact significatif sur le fleuve. Ceci, malgré le fait qu'on estime que le débit risque de descendre à 250 m<sup>3</sup>/s, alors qu'il est de 460m<sup>3</sup>/s actuellement. La chute des débits dans les réseaux AEygues/ Lez /Ouvèze risque d'être conséquente ! Le Rhône, ressource sécurisée, permettra de compenser les réductions de prélèvements dans les ressources non sécurisées.

**Un participant** se demande si en attendant que ce projet de substitution par le Rhône se mette en place, il ne serait pas utile de faire des forages et de préparer la mise sous pression des canaux concernés.

**Un participant** interroge sur la date des premiers travaux, si tout marche bien ?

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse :** Si on veut s'inscrire dans les financements européens 2020-2026, on doit rendre le rapport au printemps 2018. Si on loupe ce coche, on ne sera que dans le train 2026-2032. Une date optimiste de démarrage des travaux serait donc 2022-2023. Cependant, l'irrigation par l'eau du Rhône ne sera pas forcément chose aisée du fait des limons qui risquent d'endommager les systèmes d'irrigation. Aux bords du Rhône, il y a un système de carrières qui laissent des étendues assez importantes et jusqu'à 18m de profondeur qui se remplissent d'eau. C'est une solution qui est en cours d'étude, à condition qu'elle soit environnementalement viable.

**Un participant** demande par conséquent comment ce problème des limons est traité dans le Languedoc Roussillon, dans le cadre du Projet Aqua Domitia.

---

<sup>1</sup> Conseil général de l'environnement et du développement durable et Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, 2013. Rapport sur la mobilisation des eaux du Rhône : un projet d'irrigation sur le territoire nord Vaucluse/sud Drôme.

<sup>2</sup> <http://www.developpement-durable.gouv.fr/commissariat-general-au-developpement-durable-cgdd>

<sup>3</sup> <http://agriculture.gouv.fr/le-conseil-general-de-l'alimentation-de-l'agriculture-et-des-espaces-ruraux-cgaer-0>

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse** : l'eau du Canal Bas-Rhône-Languedoc (BRL) est tirée gravitairement sur 2 km où elle décante.

**Sandrine Roussin, élue Chambre d'Agriculture de la Drôme**: Il faut faire comprendre que l'agriculture est un volet économique, et que s'il n'y a pas d'agriculture, il n'y aura plus de tourisme.

**Un participant** explique que le Syndicat d'Irrigation Drômois (SID) a fait une étude assez poussée pour voir pour mettre réseau de Lagarde-Adhémar? C'est vraiment énorme et très compliqué à mettre en œuvre.

## 2. Réunion de Sablet, le 21/06/2017

- Introduction d'André BERNARD, Président de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse
- Présentation technique du projet par les Conseillers de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse

**Introduction de Jean-François Moniotte, Sous-Préfet de Carpentras :** Je tiens à réaffirmer le soutien de la Préfecture sur ce projet d'avenir. Il est important de faire face aux défis climatiques, environnementaux, économiques et sociaux de demain. L'agriculture est une activité très importante sur notre territoire. La Préfecture veille à ce que ce diagnostic soit fait en concertation, et que tous les usagers soient pris en compte.

**Jean-Paul Anres, Président de l'ODG Beaumes-de-Venise :** On avait lancé une étude sur les dentelles de Montmirail. On avait fait une pré-enquête sur le secteur, et sans faire trop de bruit on avait déjà très vite recensé 1000 hectares à irriguer. Mais le premier écueil ça avait été de trouver un porteur de projet. Ni le canal de Carpentras ni la COV ne voulaient y aller. Donc je suis très heureux que ce Projet de sécurisation de l'irrigation voie le jour. Parce qu'on parle de sécuriser la production, mais je reste persuadé qu'on va sécuriser la qualité de la viticulture. La vigne s'est une culture résistante. Si on ne gagne ne serait-ce que 3 hectolitre à l'hectare, ça ferait quand même des retombées économiques énormes et de l'argent insufflé dans l'économie locale.

**Mireille Brun, Chargée De Projet De La Chambre D'agriculture De Vaucluse:** Oui je me souviens vous aviez été moteur dans cette étude. Le montant des travaux était assez considérable. Mais comme vous l'avez dit, l'écueil ça a été de trouver un porteur de projet. On a déjà les superficies qui avaient été identifiées à ce moment.

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse :** Il faut imaginer ces réseaux là comme des antennes des réseaux qui pourront être créés demain. Un des objectifs de ce projet c'est aussi de baisser le volume d'eau de la Durance, par le canal de Carpentras. Si on n'est plus obligé d'amener l'eau de la Durance jusqu'à Camaret ou Travaillan, on va faire une économie de 15% à 20% d'économies sur la Durance.

Il faut se rappeler que notre droit d'eau sur le Rhône est de 170 000 000 de m<sup>3</sup>. La problématique de la ressource en eau, ce n'est pas une problématique chez nous. Il faut rationaliser au maximum, bien sûr. Ce n'est pas vrai de dire qu'il n'y a pas d'eau. C'est aussi pour ça qu'il faut qu'on soit dans le wagon des financements européen. Il faut pousser. La question s'est plus la volonté. Il n'y a pour le moment pas trop d'oppositions, les interrogations sont plus sur le coût pour le moment. Une moyenne approximative pourrait de 15 000 € par hectare. Si le projet s'étend sur 15 000 hectares, cela représenterait un coût total de 225 000 000 €. Mais il ne faut pas se laisser écraser par ce chiffre. On est sur un pas de temps de 30 ans, soit 80 000 000€ par tranche de 10 ans. D'une part, le projet sera éligible pour recevoir jusqu'à 80% de subventions publiques. Pour le reste l'autofinancement sera à partager entre les usagers des 80 communes et nos partenaires privés.

Par contre, il faut une volonté de tous, et qu'on tire tous dans le même sens. Les Romains ont construit le Pont du Gard, les Papes ont construit le Canal St Julien, Craponne a fait le canal de la Crau, Louis Giraud a construit le canal de Carpentras, nos grands-pères ont construit les lacs de Serre-Ponçon et du Verdon. Nous sommes aujourd'hui des utilisateurs de tout ça, la question que nous devons nous poser est : qu'allons-nous laisser à nos enfants demain matin ? Vous, les élus, vous avez un rôle prépondérant

dans pour convaincre de l'intérêt de ce projet de sécurisation. Il faut que tout le monde se mette en mouvement, pour l'ensemble du territoire. Ce n'est pas que l'agriculture.

**Bénédicte Martin, Présidente de la Commission Agriculture au Conseil Régional PACA:** L'enjeu est d'avoir un projet bien construit, bien cadré, bien mené. Il ne faut pas faire trop attention au montant global du projet, car cela peut faire peur inutilement. Ces sommes ne sont pas insurmontables pour les collectivités, cela correspond aux montants qui sont déjà habituellement dépensés quand il y a des opérations à faire en matière de gestion de l'eau. Combien avait coûté le projet AquaDomitia ?

**Marine Jourden, Chargée de mission Chambre d'agriculture de Vaucluse :** 300 millions. 150 millions pour l'autoroute principale, et 150 millions pour tous les réseaux secondaires.

**Bénédicte Martin, Présidente de la Commission Agriculture au Conseil Régional PACA** souhaite prendre contact avec Occitanie à ce sujet.

**Partice de Laurens, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (DRAAF PACA):** Ce que vous présentez est très intéressant. On va essayer de communiquer dessus pour essayer de monter un projet. Parce que si le Projet AquaDomitia a abouti, c'est parce que le projet était bien étudié, bien ficelé, il y avait à la fois des besoins en eau potable et en irrigation agricole. Et derrière aussi, une gouvernance relativement claire. Ce qui n'a pas empêché les évolutions à la marge. Ce qui manque peut-être un peu, c'est qui va porter ce projet. Dans les années 50, avec la Commission Exécutive de la Durance (CED), on était dans un projet de la même envergure qu'Aqua Domitia. Là, on est dans une entrée énergie, avec des conséquences favorables sur l'eau potable et l'irrigation. Et ça a permis d'avoir de l'eau au niveau de la Crau, avec le foin de Crau etc... Donc le stade le plus immédiat sur le projet, c'est de trouver le porteur de projet, qui saura séduire les inspirer confiance, notamment auprès des financeurs. Après effectivement, sur les aspects financiers, ce n'est pas irréaliste et on peut mobiliser des fonds publics. Je suis près à vous aider avec ce que nous avons en matière grises et ressources au Ministère de l'Agriculture.

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse :** Il y a tout un travail pour savoir quelle est la structuration de ce porteur de projet. On a plein de petites ASAs, qui seront sans doute compliquées à restructurer dans une plus grosse entité. Il y a le canal de Carpentras, mais est-ce que la marche n'est pas un peu haute pour qu'il prenne en charge ce projet ? Il y a la Société du Canal de Provence, mais il faut voir si elle a compétence sur toute la Région ? Quant à la CNR, mais qui n'a compétence mais en matière irrigation.

**Mireille Brun, Chargée De Projet De La Chambre D'agriculture De Vaucluse:** Une analyse juridique de la faisabilité du porteur de projet est possible.

**Marc Chemouni, Chef de projet Eaux du Rhône, DDT de Vaucluse:** Le programme est bâti de façon à ce que l'on réfléchisse au futur maître d'ouvrage. La première vise à se poser la question de la pérennité de l'agriculture. Cette phase est confiée à la Chambre pour faire le diagnostic des besoins en eau. Cette phase sera suivie par des enquêtes plus poussées en automne. En deuxième temps, il faudra se poser la question de la gouvernance. Ceci en restant dans une logique prospective et de changements climatiques. Une fois qu'on aura le diagnostic agricole, les études sur les besoins en eau, on devra identifier les porteurs de projet. Aujourd'hui, on est dans un Projet de Territoire. L'Etat veut que ce projet soit porté par l'ensemble du territoire. Une des pistes de structure porteuse pourrait être un Syndicat Mixte. Et avoir un acteur technique à qui on délègue mette en œuvre le projet, comme une

grosse ASA ou une SAR<sup>4</sup>. Il y a un risque juridique et financier, c'est pour ça qu'on aura du mal à trouver un porteur de projet. Parce que sinon c'est une cause de non réalisation.

**Partice de Laurens, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (DRAAF PACA):** pour avoir les différentes autorisations Administratives, il faudra qu'il y ait un seul interlocuteur. Tant que ça ne sera pas le cas, le projet ne pourra pas avancer. C'est très important de faire le diagnostic agricole et de montrer que ça crée de la richesse, ça crée de l'image, du tourisme. C'est fondamental. Ceci étant, ce qui va être déterminant c'est d'arriver à déterminer un interlocuteur, avec une structure juridique, et aussi un-e homme/femme qui l'incarne.

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse :** Oui, aucune porte n'est fermée à ce niveau-là. Mais il faut qu'on aille très vite dans l'étude des besoins pour s'inscrire dans le train des financements européens de 2020-2026. La Chambre d'Agriculture met des moyens dedans, mais elle ne pourra pas tout porter toute seule. C'est vrai que c'est prioritairement pour l'agriculture, mais ça ne sera pas que pour l'agriculture. De l'eau brute pour les arrosages municipaux, les jardins, ça peut soulager. Il y a aussi les enjeux de sécurité incendie, d'autant plus dans les massifs : on peut apporter des solutions de renforcement des réseaux incendie. Quand on regarde les calamités agricoles de sécheresse, la vigne pas n'est éligible. 2/3 des fonds calamités sont dus à la sécheresse. Or, étant donné que sur la vigne ce n'est pas considéré dans les calamités, c'est le système assurantiel qui se met en place. Nous sommes donc en train de négocier une décote des assurances quand les irrigants sont raccordés dans réseaux sécurisés.

Le problème avec l'irrigation par l'eau du Rhône, ce sont les limons qui risquent d'endommager les systèmes d'irrigation. Aux bords du Rhône, il y a un système de carrières qui laissent des étendues assez importantes et jusqu'à 18m de profondeur qui se remplissent d'eau. C'est une solution qui est en cours d'étude, à condition qu'elle soit environnementalement viable.

**Partice de Laurens, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (DRAAF PACA):** Ce qui est intéressant c'est de montrer qu'il y a des pistes de progrès dans l'irrigation gravitaire. Le fait de prévoir une étude globale, de penser la modernisation et les économies d'eau dans les réseaux, c'est atout pour votre projet.

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse :** C'est clair qu'il y a des marges de progrès. Mais l'agriculture a aussi perdu des terres labourables et irrigables, qui sont urbanisées. Du coup l'agriculture doit reculer sur des territoires moins propices et accessibles. Il faut que ça reste un enjeu économique. Mais c'est aussi un Projet de Territoire qui doit associer tout le monde. On a rencontré les représentants de l'environnement (FNE) en début de semaine. Ils n'ont pas d'opposition majeure sur le projet, sauf des enjeux de qualité, ce qui est normal.

**Un participant** témoigne : Je suis maraicher. On a besoin eau de qualité pour avoir un système d'irrigation performant. On a besoin eau toute l'année, mais en plus on doit faire très attention à la qualité chimique. Mais les analyses, ça coûte très cher. Comment va-t-on suivre la qualité de l'eau ?

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse :** C'est pour ça qu'on cherche à travailler si possible avec l'eau des carrières. Les enjeux de pollution des eaux du Rhône nécessitent une surveillance rigoureuse et constante de la qualité des eaux. Pour rappel, dans le projet AquaDomitia, en Région Occitanie, l'eau du Rhône est mobilisée à des fins de consommation urbaine. Elle répond donc aux exigences de potabilisation. Plusieurs sources de pollutions sont mises en avant dans le débat public. Premièrement, les PCB (PolyChlorobiphényles) : Ces substances se déposent dans les sédiments

---

<sup>4</sup> Société d'Aménagement Régionale

du fleuve et non pas dans l'eau. Les PCB ne se retrouvent pas dans les eaux de surface. D'autre part, des études ont prouvé que les PCB s'accumulent dans les chaînes animales, mais qu'on ne retrouve pas leur trace dans les végétaux. Deuxièmement, les résidus médicamenteux : Ils sont présents, mais les quantités sont infimes. Il y a un effet de dilution important compte-tenu des masses d'eau concernées.

**Une intervenante, représentante d'un Syndicat d'eau potable sur l'Ouvèze** : Nous avons fait étude de vulnérabilité de l'AEP du Rhône s'il y avait un accident chimique en amont. Mais le débit du Rhône est tel que ce n'est pas vraiment un problème : on laisse passer la pollution et on repasse après.

**Corinne Guillot, Responsable Eau et Assainissement de la Communauté de Commune des Baronnie en Drôme Provençale**: Nous avons été interpellés par une personne en amont du projet qui s'interroge sur le choix du périmètre. Parce que le périmètre s'arrête à Nyons. On a quand même une économie de l'agriculture importante, et des manques en ressources en eau potable, où ça risque d'être très compliqué dans les années à venir.

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse** : Le choix périmètre est fait en fonction de référence altimétrique, par rapport à ce qui a déjà été fait par ailleurs. On peut amener plus haut, mais après il y a un problème de coût pour faire des paliers supplémentaires. Dans le haut Cavalon, il y a des retenues collinaires pour faire en sorte que eau sécurisée. Moi ce qui me gêne, c'est que vous êtes en dehors du périmètre, alors que il y en a plein qui sont dedans qui ne sont pas venus. Mais la solution, ce n'est peut-être pas de monter l'eau jusque-là haut. Il est possible de prévoir des retenues collinaires, ou alors que les efforts qui seront fait en aval vous laisseront plus de marge de manœuvre.

**Marc Chemouni, Chef de projet Eaux du Rhône, DDT de Vaucluse**: Il y a un problème de cout de l'étude même. Il fallait mettre des limites. Pas forcément moins de demandes, mais si le réseau arrive jusque-là, ça prendra plusieurs années

**Mireille Brun, Chargée De Projet De La Chambre D'agriculture De Vaucluse**: parallèlement d'un point de vue règlementaire, il y a la mise en place d'un Plan de Gestion de la ressource en Eau (PGRE). Les mesures qui seront intégrées dans ce projet pourront être aussi dans PGRE. Les petits projets, dans le genre des forages collectifs qui sont réalisés du côté des Pilles, auront d'autant plus de chance de se faire financer qu'ils seront en dehors du périmètre, justement parce qu'il sera difficile d'envisager autre chose.

**Partice de Laurens, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (DRAAF PACA)**: Je pense que c'est une étude d'une grande qualité, qui met le doigt sur un enjeu stratégique sur l'agriculture de la région, enjeu qui est souvent beaucoup plus difficile à identifier lorsque l'on est à Paris ou à Bruxelles. L'irrigation souffre d'un manque d'explication auprès des instances nationales ou européennes. Elle est même vue avec un certain scepticisme. Votre étude permet de rétablir certaines vérités : qu'il n'est pas question d'irriguer pour gaspiller l'eau. Au contraire, cela permet de maintenir une activité agricole, et par là, de préserver un certain écosystème et une certaine activité économique. Cette étude pose les bonnes questions pour arriver à la mise en place d'un réseau : d'un point de vue financier, investissements raisonnables compte tenu de leurs aspects stratégiques et que les acteurs du territoire puissent se regrouper pour faire parler du projet au niveau national et européen. Cette étape a été absolument indispensable pour progresser pour ce projet fondamental pour l'avenir de ce territoire.

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse** : Aujourd'hui, on fait études sur « qu'est-ce qu'on pourrait faire » ? Mais moi j'aimerais une étude pour savoir « qu'est-ce qui se serait passé en Provence si pas Serre-Ponçon ou le Verdon ne s'étaient pas faits? ».



**Partice de Laurens, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (DRAAF PACA):** Ce que vous dites est intéressant. Qu'est ce qui se passera si on ne fait rien ? Le Conseil Général du Ministère a travaillé sur les impacts du réchauffement climatique en France sur la base des Travaux du GIEC. Et si une zone va être impactée, c'est bien le pourtour méditerranéen. Je suis prêt à inviter les auteurs de ce rapport dans le cadre d'une réunion plus globale où on pourrait présenter votre projet pour sensibiliser les personnes qui pourraient concourir à sa réalisation.

### 3. Réunion de Valréas, le 22/06/2017

- Introduction d'André BERNARD, Président de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse
- Présentation technique du projet par les Conseillers de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse

**Sandrine Roussin, élue Chambre d'Agriculture de la Drôme:** ce Projet se tient en Nord-Vaucluse/Sud-Drôme. C'est la Chambre de Vaucluse qui a été mandatée pour porter ce projet, et nous apportons notre appui. Je suis très attachée à ces enjeux de sécurisation de la ressource en eau : non seulement en tant qu'agricultrice, mais aussi en tant que citoyenne de ce territoire, dans lequel tourisme et agriculture sont liés.

**Marie-Pierre Monier, Maire de Vinsobres et Sénatrice :** Je suis ici à deux titres : maire de Vinsobres et Sénatrice. L'agriculture est un enjeu économique majeur dans la Drôme. Je fais partie du groupe d'études de la Vigne et du Vin au Sénat, mais aussi de l'oléiculture et trufficulture. En ce moment, j'écris un rapport sur « femmes et agriculture ». Certes, je suis une élue nationale, mais pour moi c'est inconcevable de faire de la politique sans avoir un ancrage territorial fort. Donc je suis venue là pour écouter ce qui se dit sur ce projet, mais j'ai déjà été interpellée par plusieurs agriculteurs sur ce sujet.

**Un participant** demande comment sera prise l'anticipation de l'augmentation de la population. On parle de tourisme mais s'il y a un apport de population important, ça pourra aussi changer la donne.

**Philippe Rollet, Coordinateur D'Etudes De La Chambre D'agriculture De Vaucluse:** C'est prévu. Ca sera fait dans la phase de travail avec les Mairies. On verra avec les Mairies sur ce sujet. On souhaite savoir également si elles ont des usages eau potable pour des usages qui pourraient se contenter d'eau brute. Cela permettra de résoudre les usages en eau potable.

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse:** Rien qu'aujourd'hui, sans parler de projections, on sait qu'il y a des tensions sur la ressource en période d'étiage. Avoir deuxième réseau d'eau brute pourra intéresser fortement les communes. On voit bien l'évolution du climat, la tendance est là. A l'origine, le Projet de Territoire vise à répondre à un besoin agricole. Mais l'eau brute concerne aussi du multiusage : les communes, les industriels, les services incendie. Passer par de l'eau brute pourra soulager les réseaux d'eau potable qui sont parfois mobilisés pour ces usages.

Un des problèmes par rapport aux eaux du Rhône vient des limons qui risquent d'endommager les systèmes d'irrigation. Aux bords du Rhône, il y a un système de carrières qui laissent des étendues assez importantes et jusqu'à 18m de profondeur qui se remplissent d'eau. C'est une solution qui est en cours d'étude, à condition qu'elle soit environnementalement viable. Si on ne peut pas prendre l'eau des carrières, il faudra passer par une étape de décantation /filtration, comme c'est le cas à BRL avec le canal Philippe Lamour. On a la chance d'avoir à proximité une ressource que bon nombre nous envie : le Rhône.

**Un participant** demande comment la Chambre va prendre en compte les besoins en eau potable et les évolutions démographiques.

**Mireille Brun, Chargée De Projet De La Chambre D'agriculture De Vaucluse:** si cet élément est important et il sera pris en compte.

**Marc Chemouni, Chef de projet Eaux du Rhône, DDT de Vaucluse:** La Chambre ne va pas faire le travail d'évaluation des besoins en eau potable. C'est aux Syndicats d'eau potable de faire leur stratégie et

leurs schémas directeurs. Ces documents seront intégrés dans le Projet de Territoire. Ce projet est multifactoriel, l'Etat veille à ce que l'équilibre entre les usagers soit respecté. Il y a de la concertation : un Comité de Pilotage, Présidé par le Préfet de Vaucluse, et un Comité Technique.

**Marie-Pierre Monier, Maire de Vinsobres et Sénatrice** pose une question sur les eaux du Rhône et les débits autorisés.

**Marc Chemouni, Chef de projet Eaux du Rhône, DDT de Vaucluse:** Ce qui est intéressant à regarder, c'est le débit d'étiage. Voir étude cgaer. Ils ont fait des modèles climatiques qui tiennent l'évolution de l'enneigement. Même en prenant en compte les baisses potentielles, le débit d'étiage pourrait chuter à 250m<sup>3</sup>/s. On pourrait prélever entre 5 et 10 m<sup>3</sup>/s sans avoir un impact significatif sur le fleuve. C'est là un consensus sur le fait qu'on peut prélever dans le Rhône. On ne revient plus dessus, tous les experts sont d'accord. Mais beaucoup de gens lorgnent dessus. Dans le Languedoc Roussillon, Aqua Domitia, c'est 2.5 m<sup>3</sup>/s. Dans l'Ain, il y a aussi des projets par pompage dans le Rhône. Dans la Drôme, il y a aussi un projet substitution de prélèvement par l'eau Rhône. C'est une ressource dite « sécurisée » : on sait qu'on peut prélever sans risque restriction en étiage. Sécurisée aussi parce ce que c'est un cours d'eau à régime alpin. Le plus gros débit du Rhône c'est juin juillet ce qui correspond à la fonte des neiges. Les barrages ont un rôle de stockage. C'est une ressource sécurisée, ce qui n'est pas le cas pour les Bassins Versants du Lez, AEygues et Ouvèze. Quand on sait qu'il faut laisser dans le cours d'eau 10% du module, on sait qu'il y aura beaucoup de restrictions.

**Michel Tache, Directeur du SIDREI :** Est-ce que vous prenez en compte les Etudes Volumes Prélevables, réalisée par l'agence de l'eau en 2012-2013 ?

**Mireille Brun, Chargée De Projet De La Chambre D'agriculture De Vaucluse:** Oui, on s'est basée dessus. C'est la base qui va nous permettre de confronter les besoins en eau des volumes déclarés et les objectifs de réduction que fixe l'Administration au travers de ces EVP.

**Michel Tache, Directeur du SIDREI :** Est-ce que vous irez sur le bassin versant en amont de votre périmètre ?

**Mireille Brun, Chargée De Projet De La Chambre D'agriculture De Vaucluse:** Sur la partie étude on s'est limités à un périmètre car on sait que aménagements hydrauliques pas plus en amont .Mais prise en compte indirecte car économies aval servent à l'amont.

**Michel Tache, Directeur du SIDREI :** et vice versa, comme le projet de modernisation des de l'ASA des Tulières aux Pilles.

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse:** l'axe premier c'est économies d'eau. Par rapport aux EVP qui ont déclenché le classement en Zone de Répartition des Eaux ces trois cours d'eau, les PGRE qui doivent être réalisés et les actions d'économies qui peuvent être mises en place, et en changeant les pratiques, si c'est possible. Mais si des économies sont faites en aval de Nyons, cela pourra soulager l'amont. Il y a quatre prises d'eau sur la base desquelles on peut repartir pour irriguer.

Après vient la question du coût. Une moyenne approximative pourrait de 15 000 € par hectare. Si le projet s'étend sur 15 000 hectares, cela représenterait un coût total de 225 000 000 €. Mais il ne faut pas se laisser écraser par ce chiffre. On est sur un pas de temps de 30 ans, soit 80 000 000€ par tranche de 10 ans. D'une part, le projet sera éligible pour recevoir jusqu'à 80% de subventions publiques. Pour le reste l'autofinancement sera à partager entre les usagers des 80 communes et nos partenaires privés.

**Louis Autrand, 3<sup>ème</sup> adjoint à la Mairie de Vinsobres :** Je suis encore allé faire un tour dans mes vignes ce matin. Cette vigne manque d'eau. Cela évolue très vite. En même pas 8 jours, les feuilles ont commencé à jaunir. Alors qu'on n'est même pas fin juin !



*Photo 1. Louis Autrand, Viticulteur et Adjoint à la Maire de Vinsobres, a ramené des feuilles de vignes déjà jaunies par le manque d'eau*

**Mireille Brun, Chargée De Projet De La Chambre D'agriculture De Vaucluse:** pour préciser sur l'évaluation du cout des aménagements hydrauliques. Ce qu'on espère obtenir, sont des enveloppes régionales qui permettent ensuite de faire des demandes auprès de l'UE. Ça fera Bon à Tirer pour tous les aménagements dans ce secteur. Mais aussi trouver un Maitre d'Ouvrage pour mettre en place les réseaux. C'est un peu ce qui a retardé la mise en place de cette étude, car personne ne voulait porter le projet. C'est la Chambre d'Agriculture qui a du se porter Maitre d'Ouvrage pour faire les études. Parce qu'il n'y avait pas les compétences au niveau local.

**Un participant** estime que le plus gros enjeu sera de convaincre les gens de l'intérêt du projet.

**André Bernard, Président De La Chambre D'agriculture De Vaucluse:** Mais vous êtes tous les VRP de ce projet ! Vous avez des voisins, des amis à convaincre. De plus la météo nous donne malheureusement raison. Nous avons déjà de nouvelles inquiétudes.

Pourtant la seule région qui n'a pas de soucis avec la sécheresse aujourd'hui c'est la Région PACA ! Pourquoi ? Parce que la ressource en eau du Rhône est sécurisée via Serre-Ponçon, dont le barrage est rempli à 95%. Pendant ce temps, dans le Nord-Pas-de-Calais, on parle même risque avec l'eau potable !